

VILLE DE RONCQ

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

NOTE DE PRÉSENTATION

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe, a modifié l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) relatif à la publicité des budgets et comptes.

Ainsi, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être adossée aux documents budgétaires et être mise en ligne sur le site internet de la Commune.

La présente note répond à cette obligation. Le Compte Administratif retrace les mandats (dépenses) et titres (recettes) émis par la Commune sur l'exercice budgétaire 2020 allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) prévoit dans son article L 1612-12 que « *l'arrêté des comptes de la collectivité territoriale est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le Compte Administratif* », ce document devant être voté au plus tard à la date du 30 juin de l'année suivant l'exercice.

Le budget de la Commune, comme toutes les autres catégories de collectivités territoriales (communes, départements et régions), est structuré en 2 sections :

- Une section de fonctionnement dans laquelle sont englobées toutes les dépenses et recettes rattachées à la gestion courante de la ville ;
- Une section d'investissement dans laquelle sont regroupées toutes les dépenses de travaux et l'encaissement des subventions de partenaires (Etat, Région, Département, EPCI).

Préalablement, il vous est présenté un tableau rétrospectif portant sur la période 2016-2020 faisant apparaître l'évolution de la capacité d'autofinancement nette dégagée à chaque exercice budgétaire sachant que l'année 2020 a été marquée par les effets de la pandémie sanitaire sur le budget de la Ville.

**TABLEAU RÉCAPITULATIF
ÉLÉMENTS ISSUS DES COMPTES ADMINISTRATIFS – EXERCICES 2016 À 2020**

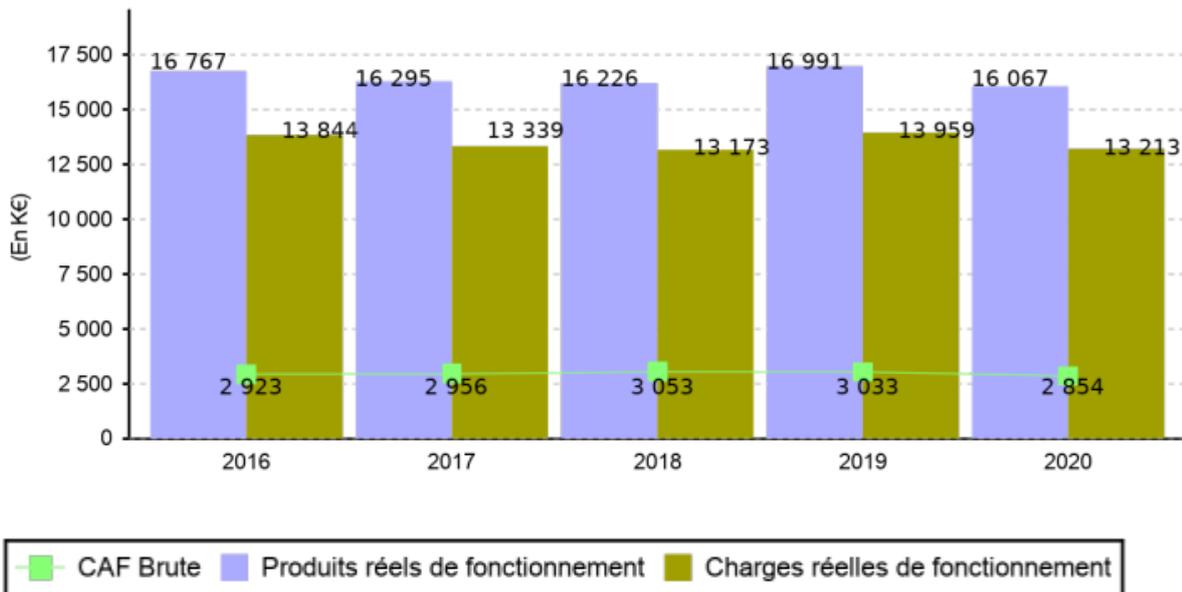
CHAPITRE	LIBELLÉS	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
73111 – atténuation 014	Contributions directes	7 105 241	7 137 475	7 341 189	7 432 655	7 642 554
73	autres impôts et taxes	4 655 758	4 702 929	4 830 727	5 099 805	5 081 356
7411+74123+74127 (DF/DSU/DNP)	dotation globale de fonctionnement	1 989 744	1 797 700	1 763 608	1 675 046	1 570 457
74 (autres)	autres dotations, subventions et participations	929 618	1 328 596	998 659	1 063 206	880 493
70	produits des services et du domaine	1 117 166	1 075 838	1 009 042	997 650	605 584
75+042 (op d'ordre)	autres recettes	109 621	81 147	57 269	127 484	416 867
PRODUITS DE GESTION		15 907 148	16 123 685	15 910 313	16 395 846	16 197 311

012-en 013 (charges – remboursement SS...)	charges de personnel	7 169 287	6 946 435	6 765 124	7 174 062	7 282 184
011	charges à caractère général	4 546 213	4 470 793	4 549 823	4 825 564	4 091 965
657...	subventions	1 343 566	1 200 222	1 090 211	1 210 202	1 126 526
6558	participation écoles privées	462 704	433 147	480 415	470 626	494 015
65 (autres charges)	autres charges	188 297	185 983	207 420	218 250	160 529
CHARGES DE GESTION		13 710 067	13 236 580	13 092 993	13 898 704	13 155 219

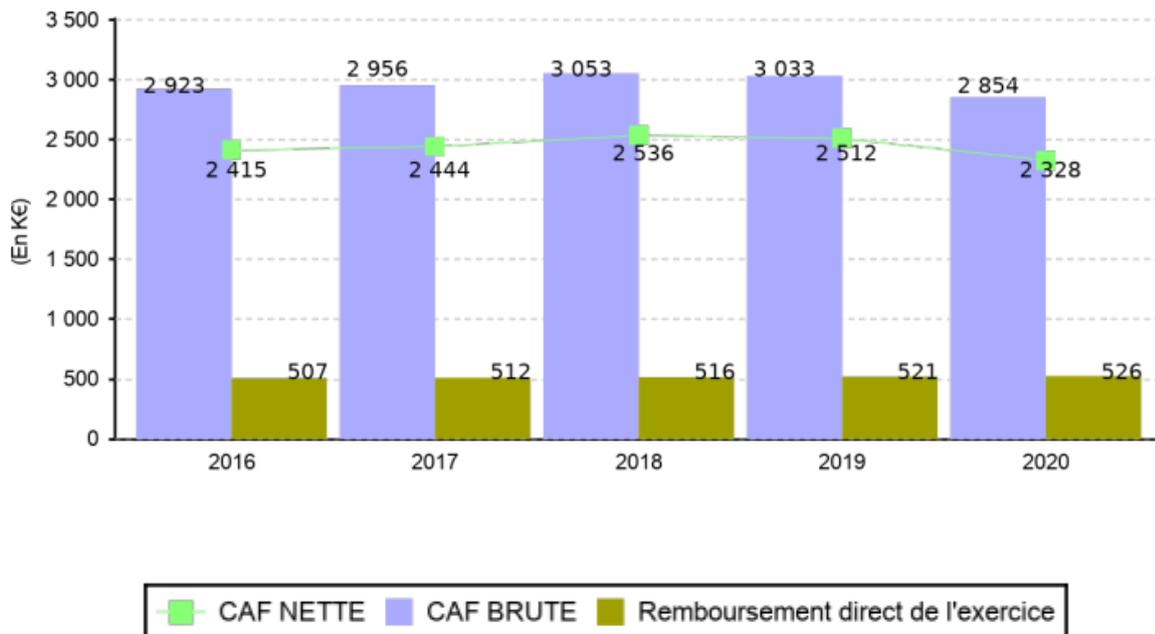
EXCÉDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT		2 197 081	2 887 105	2 817 320	2 497 142	3 042 092
79	transferts de charges	0	0	0	0	0
76	produits financiers	0	0	0	0	0
66	charges financières	0	0	0	0	0
66111+66112	intérêts des emprunts	89 227	79 411	66 699	53 766	40 654
77	produits exceptionnels	1 145 689	192 456	1 872 004	695 872	1 710 178
67+675+6761	charges exceptionnelles	330 921	43 908	1 569 346	102 219	1 854 191
68...	dotation aux amortissements et provisions	870 712	870 202	824 064	747 574	628 916
78	reprises sur amortissements et provisions	0	0	0	0	6 000
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT		2 051 910	2 086 040	2 229 215	2 289 455	2 234 509

résultat fonctt + dotation amortt - reprise amortt- amortissement subventions reçues	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT BRUTE	2 922 622	2 955 742	3 052 661	3 032 779	2 853 175
16	amortissement du capital de la dette	507 348	511 757	516 350	521 136	526 122
Capacité brute – remboursement du capital	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT DISPONIBLE	2 415 274	2 443 985	2 536 311	2 511 643	2 327 053

ÉVOLUTION DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT BRUTE (CAF BRUTE) DE 2016 À 2020



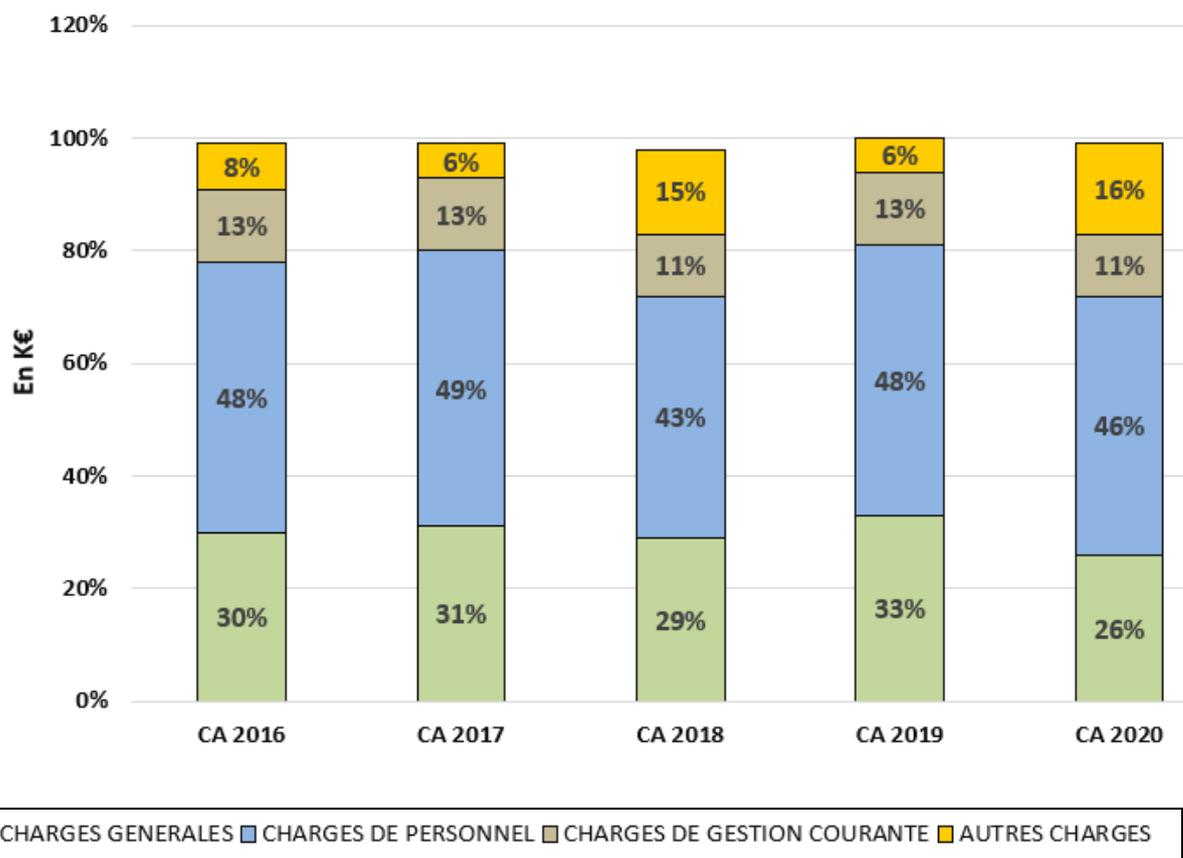
ÉVOLUTION DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT NETTE (CAF NETTE) DE 2016 À 2020



1 – LE FONCTIONNEMENT

Avant d'aborder les dépenses de fonctionnement relatives à l'exercice 2020, il vous est présenté leur évolution par exercice et leurs poids par chapitre budgétaire (période 2016/2020) :

STRUCTURE ET ÉVOLUTION DES DÉPENSES TOTALES DE FONCTIONNEMENT DE 2016 À 2020



Concernant l'exercice budgétaire 2020, celui-ci a généré un excédent net de fonctionnement de **2,235 Millions d'€**.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux. Les dépenses de fonctionnement sont regroupées en six catégories :

1. Les charges à caractère général : achat de petits matériels, entretien et réparation, assurances, prestations de services, fluides... ;
2. Les charges de personnel (salaires et charges) ;
3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des Elus ...) ;
4. Les charges réelles financières (remboursement des intérêts de la dette, renégociation d'emprunt) ;
5. Les charges exceptionnelles ;
6. Les écritures d'ordre (amortissements...)

1-1 Les dépenses de fonctionnement

Le taux de réalisation global concernant les dépenses réelles est de près **94 %** des crédits budgétés en 2020, elles s'élèvent à **+/-13,2 Millions d'€**.

Si l'on rajoute les écritures d'ordre, ce taux passe à plus de **96 %**. Ces écritures d'un montant total de de +/- 2 460 K€ concernent :

- Les dotations aux amortissements : +/- 623 K€
- Les sorties de biens immobiliers et mobiliers de l'actif de la Ville : +/-1 837 K€ (dont +/- 1 833 K€ pour le site 377 rue de Lille, le delta correspond à des cessions de véhicules municipaux).

→ Taux de réalisation

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement met en perspective les dépenses comptabilisées au regard de la prévision budgétaire. Compte tenu de la situation sanitaire, les taux de réalisation sont difficilement comparables aux années antérieures dès lors où il a fallu tenir compte des problématiques rencontrées tout au long de l'année 2020. Cette situation est susceptible de se renouveler en 2021.

TYPE DE DÉPENSES	% de réalisation
Charges à caractère général	87,87
Charges de personnel	99,07
Charges de gestion courante	97,74
Charges réelles financières	81,31

REPÈRES DE COMPARAISON

<i>en €/habitant</i>	RONCQ	Montant en € par habitant pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	303	249	247	251
Charges de personnel	539	564	602	647
Charges de gestion courante	132	119	120	139
Charges réelles financières	3	21	19	21
Charges réelles exceptionnelles	1	3	8	14
	978	956	996	1 072

Population : 13 501

Régime fiscal FPU : commune de 10 000 à 20 000 habitants

Les charges à caractère général ont chuté de +/- 734 K€, soit - **15 %** par rapport à l'année 2019. Cette chute importante s'explique tout particulièrement au regard du contexte sanitaire vécu dès le mois de mars 2020 avec notamment la suppression des activités culturelles et sportives, ainsi que de nombreuses manifestations (expositions, Rétro-mécanic, fête du 14 juillet, fête de Noël...). Elles représentent **26 %** des dépenses totales de fonctionnement (réelles et ordre) contre 33 % en 2019. On passe de 4 826 K€ en 2019 à 4 092 K€ en 2020.

Certains postes de dépenses ont augmenté quand d'autres ont diminué :

Parmi les principaux postes en baisse, on notera :

- **Achats de prestations de services** : - 24 % (- 325 K€) : dont la fermeture des accueils de loisirs de mi-mars à fin juin (1^{ère} période de confinement/ accueils organisés uniquement pour les enfants des salariés prioritaires) et des ateliers musicaux annulés ;
- **Alimentation** : - 50 % (- 38 K€) : baisse des denrées protocolaires (diverses manifestations), mais également fermeture des cantines scolaires (commandes de pains) ;
- **Contrats de prestation de services** : - 46 % (- 92 K€) : suppression des classes vertes et baisse des sorties en bus (1^{ère} période de confinement) ;
- **Locations mobilières** : - 34 % (- 38 K€) : moins de location de matériels pour les activités festives (supprimées) ;
- **Formation** : -32 % (- 27 K€) : formations supprimées suite au confinement
- **Les frais de fêtes et cérémonies** : - 54 % (- 60 K€) : Rétromécanic, fête du 14 juillet et fête de Noël supprimées ;
- **Autres services extérieurs** : - 66 % (-148 K€) – la baisse est en partie dû à la géolocalisation du réseau d'éclairage public (paiement unique en 2019 pour toute la durée du contrat d'exploitation échelonnée sur 12 ans.

Concernant les postes de dépenses en hausse, on notera les plus significatifs :

- **Autres matières et fournitures** : + 141 % (+ 76 K€) : Cette augmentation s'explique tout particulièrement par les dépenses liées aux fournitures achetées dans le cadre du COVID (masques de protection pour adultes et enfants, masques FFP2 pour les personnels les plus exposés, kit visières, gel hydroalcoolique, virucide, achat de blouses offertes à la Maison de retraite « La Colombe ». En 2020, La Ville a dépensé +/- **90 K€** en fournitures diverses. En ce qui concerne l'achat de masques pour la population, la Ville a perçu un remboursement de 15 K€ de la part de l'Etat.
- **Maintenance** : + 17 % (+ 38 K€) : cette augmentation est due à la gestion des contrats de maintenance en cours mais également à la mise en œuvre de nouveaux contrats. Un certain nombre de contrats bénéficient également de révision de prix à chaque date anniversaire.

Les charges de personnel – elles sont en augmentation de +/- 111 K€ soit + 1,55 % passant de 7 183 K€ en 2019 à 7 295 K€ en 2020 (hors atténuations de charges – chapitre 013).

Nous passons de 197 agents à fin 2019 à 209 agents fin 2020.

Le nombre d'agents titulaires est identique à 2019 (Solde nul entre les départs de personnel et le recrutement de nouveaux agents). Le nombre de contractuels a augmenté (+12 agents) :

- Remplacement d'agents absents pour maladie ou placés en isolement (pandémie sanitaire) ;
- Recrutement de deux « jobs » étudiants pour renforcer le personnel de la Source ;
- Recrutement d'un apprenti supplémentaire ;
- Recrutement de deux nouveaux professeurs de musique ;
- Recrutement d'agents pour renforcer les services.

La Ville de Roncq compte au 31 décembre 2020, 144 agents titulaires (ou stagiaires) et 65 agents contractuels (dont apprentis, activités accessoires, CDI et contrats à durée déterminée).

La masse salariale représente +/- **46 %** des dépenses totales de fonctionnement, **contre 48 %** en 2019.

Les autres charges de gestion courante chutent de +/- 118 K€ € soit – **6,2 %**. Ces charges représentent **11 %** des dépenses totales de fonctionnement en 2020, contre 13 % en 2019.

Elles passent de 1 899 K€ en 2019 à 1 781 K€ en 2020, selon la répartition suivante :

- Subventionnement à la SCIC KALEIDE : **700 K€** en 2020 contre 718 K€ en 2019 ;
- Subventionnement aux associations* : le montant est en très légère augmentation soit **215 K€** en 2020 contre 213 K€ en 2019 (et +/- 200 K€ les années précédentes) ;
- Subvention au CCAS : la subvention allouée en 2020 est de 200 K€ contre 274 K€ en 2019. La participation municipale fluctue en fonction des excédents de fonctionnement dégagés par le budget du CCAS au terme de chaque exercice budgétaire. La Ville ajuste en conséquence sa participation ;
- Participation obligatoire aux écoles privées : 494 K€ en 2020 contre 471 K€ en 2019 soit une augmentation de +/- 4,9 %.
- Autres charges : dont indemnités des Elus (213 K€ en 2019 et 158 K€ en 2020), participation de la Ville au Challenge Raide : 3 886 € en 2019 et nul en 2020, manifestation abandonnée pour cause de pandémie) soit une baisse de +/- 25 %.

** Concernant l'aide de la Ville apportée à l'ensemble des associations sous la forme d'avantages en nature, celle-ci se chiffre à +/- **552 K€** (prêt de salles, de matériels divers, nettoyage des sites, intervention des personnels communaux...) selon détail repris à l'annexe IV (B1.7) du compte administratif. On peut déjà noter que **454 K€** bénéficient à environ 15 associations, la plupart sportives, sur un total de 64 associations subventionnées, soit +/- **82%**.*

Le montant de la valorisation est en baisse également en 2020 dès lors où la plupart des associations n'ont pu fonctionner normalement en 2020.

Les intérêts de la dette continuent à chuter (- 19 %) suite à l'extinction progressive de la dette principale. La Ville n'a pas souscrit de nouvel emprunt durant toute la durée de la mandature 2014/2020. Les intérêts remboursés en 2020 étaient de +/- **41 K€** contre 54 K€ en 2019.

Les charges exceptionnelles (hors écritures d'ordre concernant les sorties de biens de l'actif) – leur montant est anecdotique (0,13 % des DRF), soit +/- **17 K€**.

Les provisions (pour risques et charges) : 0,045 % des DRF, soit +/- **6 K€**.

→ **Présentation par fonction**

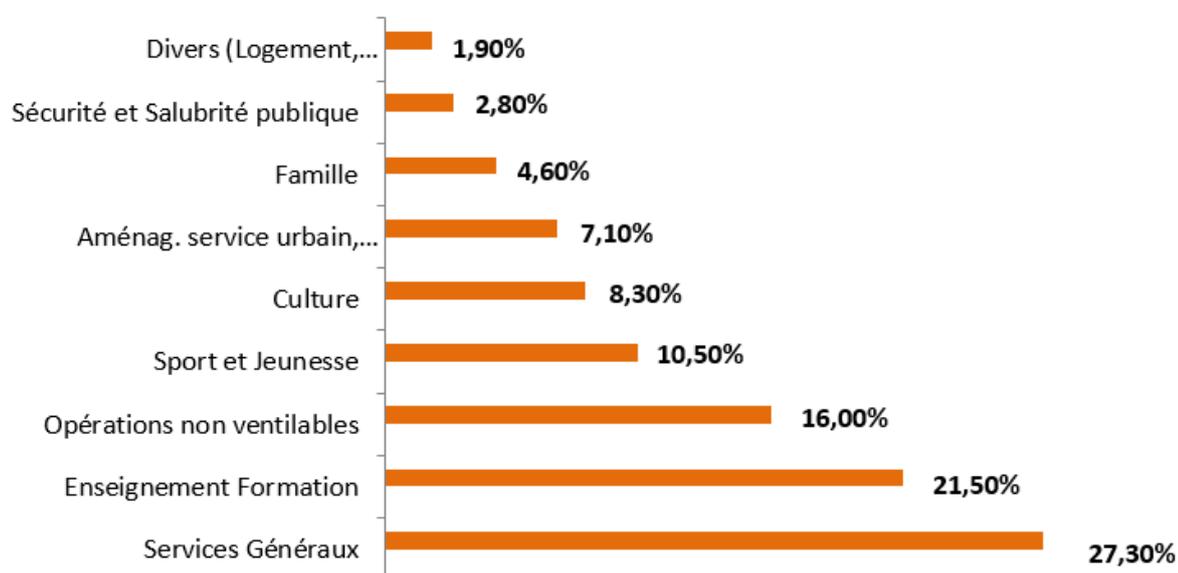
La quasi-totalité des dépenses de fonctionnement sont imputées ainsi qu'il suit :

- Services généraux (services administratifs)	27,3 %
- Ecoles (y compris personnel et volet restauration)	21,5 %
- Opérations non ventilables	16,0 %
- Sport et Jeunesse (y compris personnel)	10,5 %
- Culture (y compris personnel)	8,3 %
- Services techniques : aménagement urbain et environnement (y compris personnel)	7,1 %

- Famille (y compris personnel) 4,6 %
- Sécurité et salubrité publique (y compris personnel) 2,8 %
- Divers (logement et interventions santé) 1,9 %

Nota bene : les opérations non ventilables comprennent notamment : les commissions sur encaissements par CB, les remboursements aux familles (et tout particulièrement l'Ecole de musique, les écritures de non-valeur, les écritures liées aux charges financières, les dotations aux amortissements et les sorties de biens de l'actif).

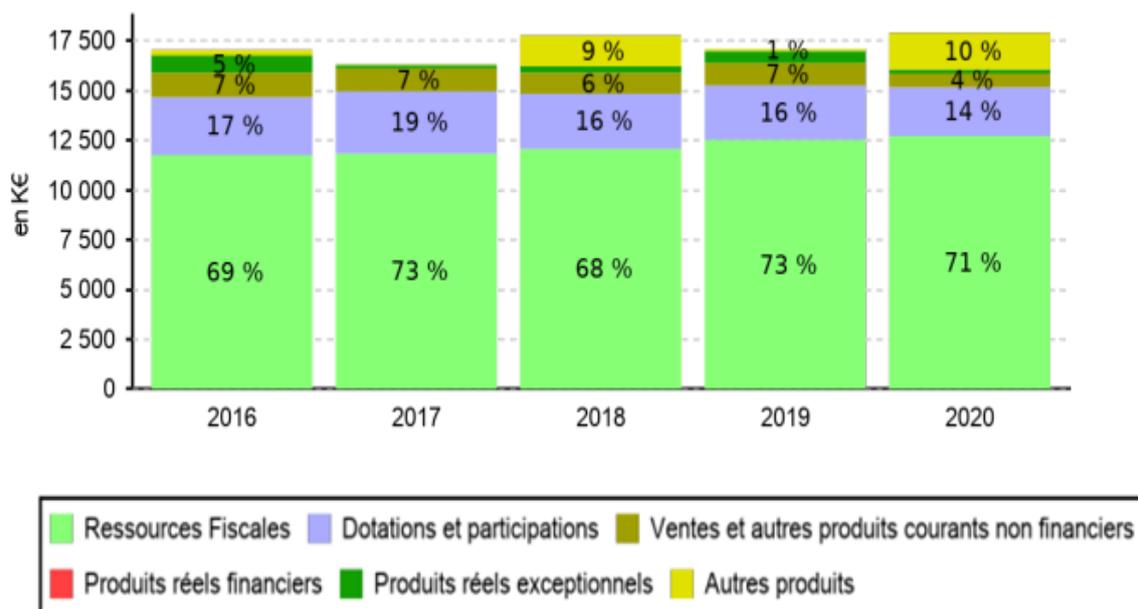
RÉPARTITION PAR FONCTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



1-2 Les recettes de fonctionnement

Comme vu précédemment avec les dépenses de fonctionnement, le graphe ci-après reprend l'évolution de nos recettes totales de fonctionnement entre 2016 et 2020 et leur poids par chapitre budgétaire.

STRUCTURE ET ÉVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE 2016 À 2020



Nota bene : les autres produits sont composés du chapitre 78 (reprise sur provisions), des comptes 775 et 776 (produits de cession et écritures d'ordre de sortie de cession) et écritures d'ordre d'amortissement de subventions d'équipement reçues soit un montant total de +/- 1 847 K€ correspondant à 10 % des recettes totales de fonctionnement.

REPÈRES DE COMPARAISON

en €/habitant	RONCQ	Montant en € par habitant pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources fiscales	942	728	734	900
Dotations et participations	182	359	392	261
Ventes et autres produits courants non financiers	51	59	60	101
Produits réels financiers	0	0	2	2
Produits réels exceptionnels	15	7	7	10
	1 190	1 153	1 195	1 274

Population : 13 501

Régime fiscal FPU : commune de 10 000 à 20 000 habitants

Pour ce qui a trait à l'exercice 2020, les recettes totales de fonctionnement s'élèvent à +/- **17,9 Millions d'€**, le taux global de réalisation est de **113 %**. Ce taux s'explique également par la recette liée à la cession immobilière du 377 rue de Lille.

Taux de réalisation

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement met en perspective les recettes comptabilisées au regard de la prévision budgétaire.

TYPE DE RECETTES	% de réalisation
Ressources Fiscales	101,32
Dotations et participations	99,96
Produits courants (produits des services, domaines.... et autres produits de gestion courante)	98,93

La répartition des différentes recettes s'articule de la manière suivante :

1. **Les impôts et taxes** représentent **71 %** des recettes réelles de fonctionnement en 2020 contre 73 % en 2019. La fiscalité locale représente près de **48 %** de nos recettes réelles de fonctionnement (hors produits exceptionnels) en 2020 contre 44 % en 2019. On constate peu de changements entre 2019 et 2020 :

- Le produit de la taxe d'habitation s'élève à **+ 3,331 Millions d'€ en 2020** et représente près de **21 %** des recettes réelles de fonctionnement (hors produits de cessions) ;
- Le produit de la taxe foncière s'élève à **+ 4,263 Millions d'€** et représente près de **27 %** des recettes réelles de fonctionnement (hors produits des cessions).

Tous confondus, les impôts et taxes progressent très légèrement (0,8 %) passant de 12 624 K€ en 2019 à 12 731 K€ en 2020 – Les pénalités dues en application de la Loi SRU pèsent peu en 2020, celles-ci s'élèvent à 6 707 €. En effet, la subvention d'équipement versée en 2017 au bailleur social « Notre logis » soit 80 K€, a permis de réduire les pénalités calculées au titre de 2020.

A titre d'information, au 1^{er} janvier 2020, la Ville compte :

- Résidences principales : **5 595** (5602 en 2019)
- Nombre de logements locatifs sociaux notifiés à la commune : **1 047** (1036 en 2019)
- Taux de logements locatifs sociaux : **18,71 %** (18,49 % en 2019)
- Nombre de logements locatifs sociaux correspondant aux 25 % des résidences principales : **1 398** (1400 en 2019)
- Nombre de logements sociaux manquants pour atteindre les 25 % : **351** (364 en 2019)

ÉVOLUTION DES IMPOTS ET TAXES DE 2016 À 2020

LIBELLÉS	2016	2017	2018	2019	2020
Fiscalité locale (déduction faite des pénalités Loi SRU)	7 105	7 049	7 251	7 433	7 643
Attribution de compensation (EPCI)	3 317	3 326	3 326	3 326	3 326
Dotation de solidarité communautaire (EPCI)	230	232	234	238	238
FPIC * (EPCI)	206	186	239	182	190
Autres fiscalités reversées (CVE) part/EPCI	104	104	104	104	104
Taxes sur les pylônes électriques	0	0	0	12	13
TCCFE**	253	264	258	258	262
TLPE***	9	10	9	169	159
Taxes additionnelles - droits de mutation	535	670	659	810	791
TOTAL	11 759	11 841	12 080	12 532	12 726

*fonds de péréquation des recettes communes et intercommunales

**taxe communale de la consommation finale d'électricité

***taxe locale de la publicité extérieure – nouveau dispositif applicable depuis le 01.01.2019

2. **La part des dotations et participations** : Ce poste de recettes baisse de +/- 287 K€ soit plus de 10 %. On passe de **2 738 K€** en 2019 à **2 451 K€** en 2020. Cette chute est due d'une part à la participation de la CAF (522 K€ en 2019 et 311 K€ en 2020) avec la mise en place de la Convention Territoriale Globale (CTG) mettant fin au dispositif « Contrat Enfance Jeunesse » et d'autre part à la perte de la DSU (dernier versement en 2019) soit +/- 74 K€. La part des dotations représente **14 %** de nos recettes de fonctionnement en 2020 contre 16 % en 2019.

Parmi ces dotations, on distingue également la Dotation globale de fonctionnement comprenant d'une part la dotation forfaitaire (DF) et d'autre part la dotation nationale de péréquation (DNP).

La DGF évolue en fonction du nombre d'habitants et de la superficie du territoire.

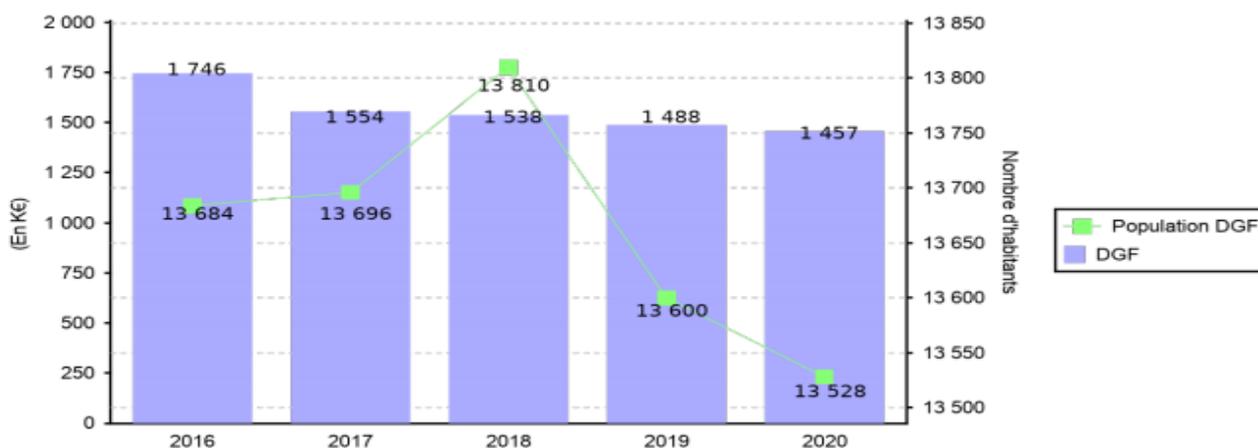
- **La dotation forfaitaire** :

ANNEES	2016	2017	2018	2019	2020
Montant (en K€)	1 745	1 554	1 537	1 487	1 457
Population DGF	13 684	13 696	13 810	13 600	13 528

- **La dotation nationale de péréquation** :

Années	2016	2017	2018	2019	2020
Montant (en K€)	95	108	114	113	114

**EVOLUTION DE LA DOTATION FORFAITAIRE ET DE LA POPULATION (DGF)
EN K€ DE 2016 A 2020**



3. **Les produits des services** représentent à peine **3,8 %** de nos recettes de gestion courante contre 6 % en 2019.

Ils s'élèvent à +/- 606 K€ et sont en net repli par rapport à 2019 (soit - 39,3 %). Cette baisse importante est la conséquence de la pandémie sur les actions municipales (restauration, centres de loisirs, activités périscolaires, activités musicales, sportives et culturelles ...).

Le tableau repris ci-après retrace l'évolution des principales recettes en lien avec la mise en place d'une tarification municipale sur les cinq derniers exercices et montre l'impact de la crise sanitaire en 2020 par type d'activité :

ÉVOLUTION DES PRODUITS DES SERVICES (en K€)

LIBELLÉS	2016	2017	2018	2019	2020
Concessions dans les cimetières	26	32	30	34	36
Redevances et droits des services à caractère culturel (Ecole de musique)	36	44	39	46	24
Redevances et droits des services à caractère sportif (Entrées piscine)	135	118	115	119	56
Redevances et droits des services à caractère social (ALSH et mercredi)	155	172	178	202	105
Services périscolaires (garderies et TAP*)	117	109	87	87	50
Restauration scolaire	464	510	476	458	306

*Fin des TAP en juillet 2017

4. **Les autres produits de gestion** représentent à peine **0,7 %** des recettes de gestion courante. Cela concerne plus particulièrement les loyers, baux et fermages. En 2020, aucune salle municipale n'a été louée, conséquence de la pandémie.
5. **Concernant les produits exceptionnels**, ils représentent +/- **9,5 %** des recettes de fonctionnement soit **1 710 K€** dont :
 - a) Pénalités appliquées aux entreprises : +/- 77 K€
 - b) Remboursements trop versé Elus et rachat de cotisations par des Elus : +/- 2 500 €
 - c) Cessions immobilières - vente du 377 rue de Lille : 1 500 K€
 - d) Cessions mobilières – véhicules municipaux : 4 K€
 - e) Apurements de charges année N-1 et charges constatées d'avance : +/-57 K€
 - f) Reversement Tourcoing vers Roncq (mutualisation de la restauration – consolidation des comptes 2019) : +/- 48 K€ et reversement de la SCIC Kaléide à la Ville (consolidation 2019) : +/- 8 K€ + divers avoirs : +/- 2 300 €
 - g) Le reste relève de remboursements par la société d'assurance en matière de divers sinistres soit +/- 12 K€

RECAPITULATIF

RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT ET CAPACITE D'ÉPARGNE

RECETTES TOTALES (y compris les opérations d'ordre*)	17 932 849 €
DEPENSES TOTALES (y compris les opérations d'ordre**)	15 698 339 €
RESULTAT BUDGETAIRE DE L'EXERCICE	2 234 510 €
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ 2019	400 000 €
EXCEDENT DISPONIBLE A AFFECTER	2 634 510 €

*dont écritures de cessions (+/- 333 K€) et travaux en régie (+/-20 K€) et amortissement subv. équip (+/- 4K)

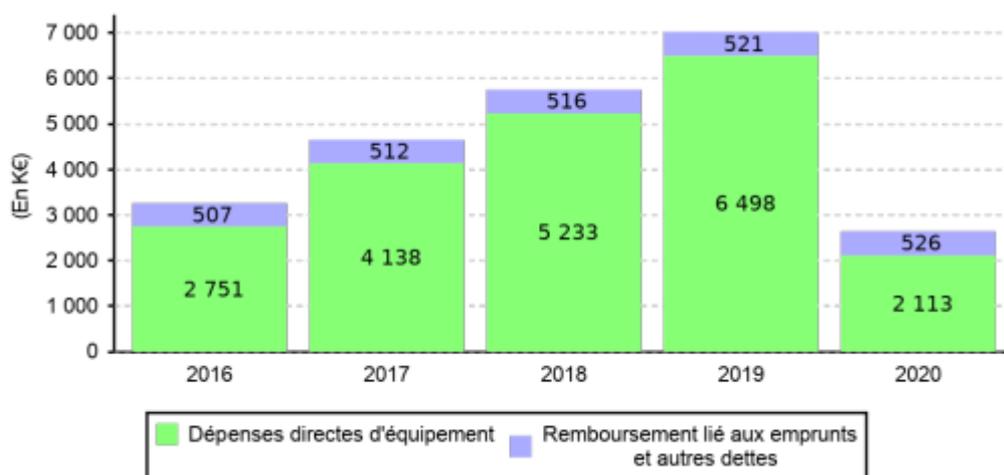
** dont dotations aux amortissements (+/- 623 K€) et écritures de cessions (+/- 1 837 K€)

2 – L'INVESTISSEMENT

2-1 Les dépenses d'investissement

On retrouve ci-après l'évolution des principales dépenses d'équipement sur la période 2016/2020. On constate que le montant total des investissements réalisés (mandatés) par la Ville s'élève à +/- **21 Millions d'€**.

EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE 2016 A 2020 (en k d'€)



Concernant les dépenses d'équipement 2020, elles s'élèvent à +/- 2,1 M€. Compte tenu du contexte sanitaire durant toute l'année 2020 (entreprises de travaux partiellement fermées), mais également par l'élection d'une nouvelle Assemblée délibérante en mars 2020 et installée en juin, le taux de réalisation est en chute par rapport aux années antérieures soit **62 %**. Si l'on rajoute les RAR reportées en 2021, le taux avoisine +/- 66 %.

A cela, se rajoute le remboursement du capital de la dette soit 526 K€.

Il convient également de rajouter aux dépenses d'investissement, le déficit constaté de l'exercice N-1 pour un montant de +/- **2 216 K€**.

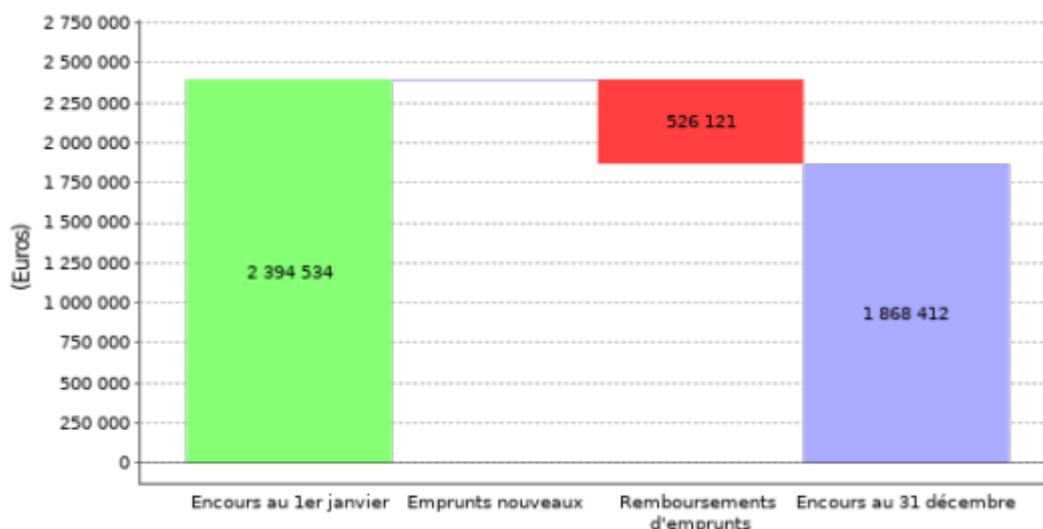
REPERES DE COMPARAISON

en €/habitant	RONCQ	Montant en € par habitant pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses d'équipement	157	253	239	309
Remboursement lié aux emprunts	39	67	73	85

TAUX DE REALISATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2020

Dépenses directes d'équipement (opérations d'ordre incluses)	62,03 %
Remboursement lié aux emprunts	99,27 %

Variation des emprunts bancaires et dettes assimilées en 2020



Bilan des dépenses d'équipement réalisées en 2020

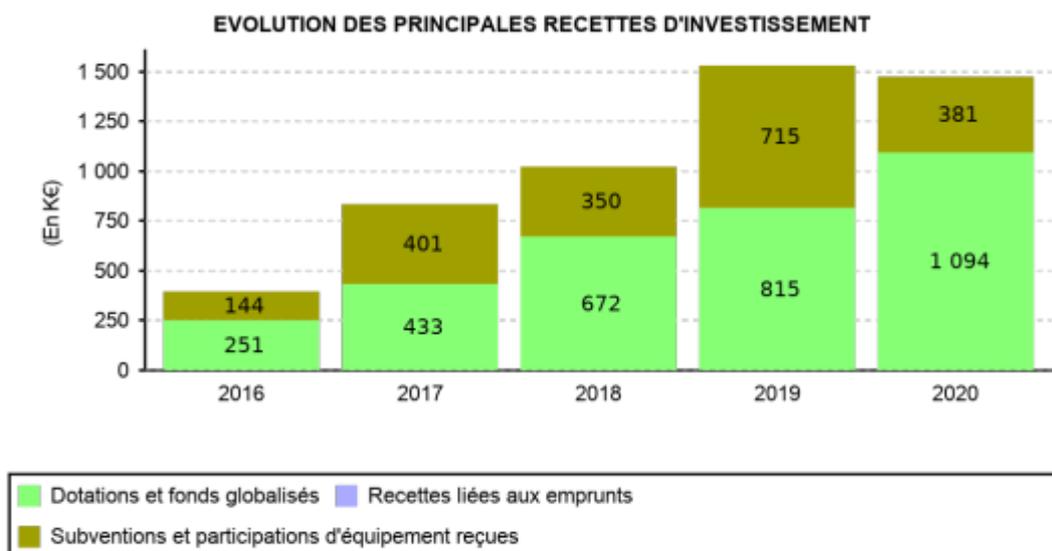
- Frais d'études et d'insertion (opérations travaux) : +/- 10 K€
- Travaux et honoraires : « LA SOURCE » : +/- 240 K€ (fin des travaux)
- Travaux d'assainissement « LA SOURCE » : +/- 13 K€
- Travaux cinéma (rampe) + équipements divers « La Source » : +/- 30 K€
- Travaux d'accessibilité (sites sportifs) : +/- 160 K€
- Rénovation Ecole Marie Curie : +/- 188 K€
- Travaux Ecole Jacques Brel : +/- 92 K€ (démarrage des travaux)
- Travaux Alerte attentats (Ecoles) : +/- 95 K€
- Travaux Salle Boério (nouvelle fosse de gymnastique) : 74 K€
- Plans topographiques (site du Blanc Four) : +/- 8 K€
- Eclairage Public (marché d'exploitation) : +/- 186 K€
- Contrats d'exploitation chauffage : 45 K€
- Contrats d'exploitation piscine : 33 K€
- Nouvelle aire de jeux au Parc Vansteenkiste : 203 K€
- Divers aménagements Espaces verts dont parc canin, plantations arbres... : 68 K€
- Enfouissement des réseaux (fin des travaux rue du Moulin et Sentier Pellegrin) : 162 K€
- Radars pédagogiques : 24 K€
- Achat de matériels divers et outillages (tous services confondus) : 153 K€
(dont bornes de gel hydroalcoolique, plexiglass dans tous les bureaux, matériels sportifs, Instruments de musique, matériels de restauration)
- Mobiliers de bureaux : 55 K€
- Divers matériels informatiques : 133 K€
- Equipements dans les cimetières dont écrans tactiles : 27 K€
- Achat de véhicules utilitaires : 54 K€

Concernant les dépenses d'ordre, le montant total est de +/- 358 K€ et correspond à :

- Ecritures comptables pour la sortie du bien immobilier de l'actif : +/- 333 K€
- Travaux en régie : +/- 20 K€
- Amortissement de subvention d'équipement reçue : +/- 4 K€

2-2 Les recettes d'investissement

On retrouve ci-après un graphe reprenant l'évolution de nos principales recettes d'investissement sur la période 2016/2020. La Ville n'a pas eu recours à l'emprunt depuis 2013.



REPERES DE COMPARAISON

en €/habitant	RONCQ	Montant en € par habitant pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	81	48	52	62
Recettes liées aux emprunts	0	78	56	63
Subventions et participations d'équipement reçues	28	40	52	62
	109	166	110	187

Concernant l'exercice 2020, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **3,875 Millions d'€**. Si l'on rajoute les RAR soit +/- **246 K€**, le montant total est de **4,12 Millions €**, réparti comme suit :

➤ Subventions d'investissement reçues : **381 K€** dont :

a) Nouveau équipement culturel « La Source », pour mémoire :

- Subvention totale allouée par la MEL : 1 M€ (a été perçu : 200 K€ en 2018 et 600 K€ en 2019 – **solde 200 K€ en 2020**)
- Subvention totale allouée par l'Etat (DSIL) : 100 K€ (a été perçu : 30 K€ en 2018 et 50 K€ en 2019 – **solde 20 K€ en 2020**)

- b) Participation de la CAF : aide à l'investissement pour l'Ecole Kergomard : 55 K€
- c) Fonds de concours MEL pour la vidéo protection : +/- 35 K€ ;
- d) Salle de sport Jules Stélandre : DETR (1^{er} acompte) : 4 875 € en 2019 – solde perçu en 2020 11 375 €,
- e) Fonds de concours MEL pour la salle Boério (fosse de gymnastique) : +/- 12 K€
- f) Salle Jules Gilles :
 - Subvention allouée par le Département : 38 K€ (a été perçu en 2020 : 11 400 € – (solde en 2021)
 - Subvention allouée par l'Etat (DSIL) : 39 K€ (a été perçu en 2020 : 11 747 € (solde en 2021)
- g) Subvention allouée pour l'Ecole Marie Curie (DSIL) : +/- 46 K€ - 1^{er} acompte en 2020 soit 13 911 €, le solde en 2021
- h) Subvention allouée dans le cadre des travaux « Alerte attentats » par le FIPD : +/- 24 K€ - 1^{er} acompte perçu en 2020 soit 4 900 € - solde en 2021
- i) Reversement aux communes (convention R2 Enedis) : +/- 10 K€ - 1^{er} acompte versé en 2020 soit 3 688 €, solde versé en 2021.

➤ Dotations et fonds globalisés : **1 094 K€** dont :

- a) FCTVA : 1 035 K€ ;
- b) Taxe d'aménagement : +/- 59 K€.

➤ Excédents de fonctionnement capitalisés N-1 : **2 365 K€.**

➤ Créance numéricable : +/- **33 K€** (pour mémoire montant total de la créance : 224 363 € échelonnée de de 2016 à 2022)

Se rajoutent les opérations d'ordre qui s'élèvent à **2 476 K€** (dont 623 K€ pour les dotations aux amortissements, 1 837 K€ pour les sorties de cessions mobilières et immobilières et 16 K€ pour des opérations patrimoniales).

RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT ET SON EXCEDENT NET DE FINANCEMENT

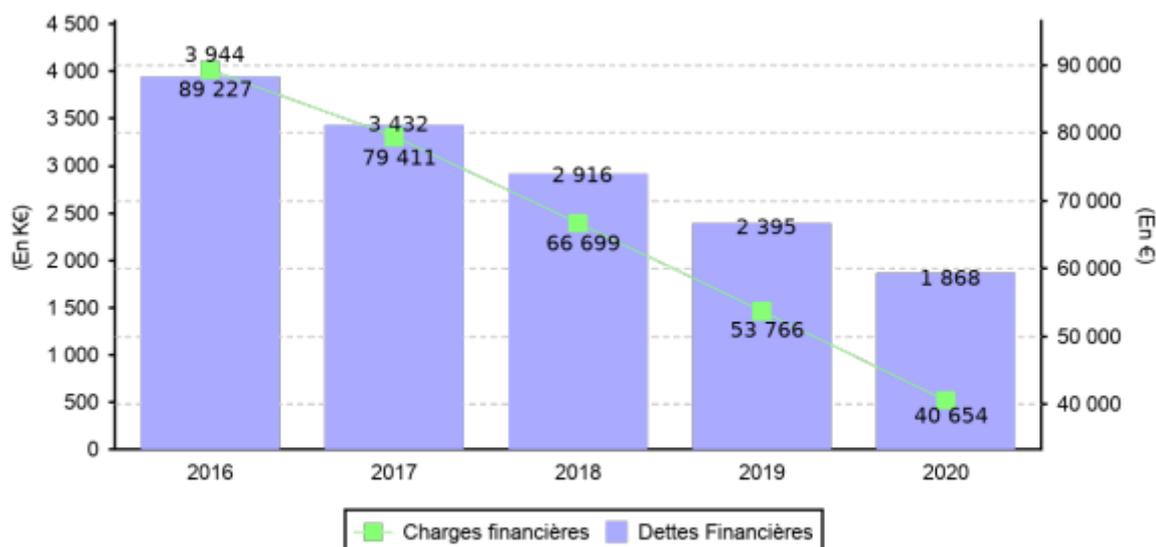
RECETTES TOTALES	6 350 988 €
DEPENSES TOTALES	2 991 077 €
<i>RESULTAT BUDGETAIRE DE L'EXERCICE</i>	3 359 911 €
<i>SOLDE REPORTE N-1</i>	-2 215 812 €
<i>SOLDE D'EXECUTION</i>	1 144 099 €
RESTES A REALISER EN DEPENSES	894 688 €
RESTES A REALISER EN RECETTES	245 673 €
<i>EXCEDENT NET DE FINANCEMENT</i>	495 084 €

Lors de l'affectation des résultats au moment du vote du budget supplémentaire, l'excédent de fonctionnement constaté de l'année N-1, soit 2 634 510 €, sera affecté en totalité ou en partie à la section d'investissement en fonction des ajustements qui seront réalisés sur les deux sections.

Enfin un dernier tableau pour illustrer l'état de la dette communale au 31 décembre 2020.

SITUATION DES EMPRUNTS « VILLE »

EVOLUTION DES DETTES ET CHARGES FINANCIERES



Encours de la dette au 31/12/2020

Le capital restant dû à la date du 31 décembre 2020 est de **1,868 Millions €** soit une dette par habitant de 138 €/habitant (selon population fiche individuelle DGF 2020) contre 852 €/habitant pour la moyenne de la strate (CA 2019).

La Ville détient 6 emprunts, dont 4 à taux fixe et 2 à taux variable (Euribor 3 mois).

L'annuité pour 2020 s'élève à +/- 567 K€. La Ville ne détient aucun emprunt à risque. Les emprunts sont classés en **1 (zone euro) A (taux fixe et variable)**.

Le ratio de structure : Encours de dette/RRF est 0,106. L'encours de dette représente +/- 10 % des recettes réelles de fonctionnement. La capacité de désendettement (après retraitement) est de six mois (encours de dette/CAF brute hors recettes exceptionnelles).

SITUATION DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA VILLE

Cette présentation intègre également la situation des emprunts garantis consentis par la Ville. Le capital restant dû sur l'ensemble de ces emprunts à la date du 31 décembre 2020 est de **+/- 641 K€**, réparti entre 4 emprunts (3 à taux fixe et un à taux variable).

Bénéficiaires	Objet de l'emprunt garanti
AFTE	Agrandissement et réhabilitation de l'Ecole St-François (deux emprunts) (taux fixe) – durées résiduelles : un an et 12 ans
Société HLM NOTRE LOGIS	Construction de surfaces commerciales rue des Arts – taux fixe – durée résiduelle 10 ans
Société HLM LOGICIL	Résidences pour personnes âgées – taux variable – durée résiduelle : un an

Fait le 8 avril 2021